

Cadre réservé à l'administration

- Date de réception du dossier :
 Dossier incomplet Lettre de relance
 Dossier complet Lettre de confirmation
 Créé dans IMFR

Photo
d'identité
récente
(à coller ici)

CFA MFR Moulin de la Planche

Organisme de formation en alternance

45 Route D'Artondu 91150 ORMOY-LA-RIVIERE • 01 64 94 58 98 • secretariat@cfa-moulindeplanche.fr • cfa-moulindeplanche.fr

3^{ème} EA
ENSEIGNEMENT
AGRICOLE
(Privé sous contrat)

DOSSIER D'INSCRIPTION

Valable pour le cycle de formation

20 __ / 20 __

**Merci de compléter lisiblement tous les renseignements demandés.
Tout dossier incomplet ne sera pas examiné et l'inscription ne sera pas validée.**

IDENTITÉ DE L'ÉLÈVE

Nom : Prénom :

Date de naissance : __/__/____ Âge : Lieu de naissance :

Sexe : Homme Femme N° du département de naissance :

Nationalité Française Autre : Pays de naissance :

Adresse :

Code postal : Ville :

Portable de l'élève : E-mail de l'élève :

Régime : Interne Demi-pensionnaire

INE : _____ et/ou INA : _____

(Vous trouverez l'Identifiant National Élève ou Identifiant National Agricole sur une convocation à un examen, un certificat de scolarité, un bulletin de notes parfois ; sinon demander à l'établissement d'origine).

SITUATION AVANT L'ENTRÉE EN FORMATION

• **Situation sur les 2 dernières années (à remplir impérativement) :**

Année scolaire	Établissement fréquenté		Classe	Formation suivie
	Nom - Adresse - Téléphone	Code RNE		
2024/2025				
Statut : <input type="checkbox"/> Scolaire <input type="checkbox"/> Apprentissage Si non scolarisé : <input type="checkbox"/> Déscolarisé <input type="checkbox"/> Autre :				
2023/2024				
Statut : <input type="checkbox"/> Scolaire Si non scolarisé : <input type="checkbox"/> Déscolarisé <input type="checkbox"/> Autre :				

TROUBLES DE L'APPRENTISSAGE OU SITUATION DE HANDICAP

• **Troubles de l'apprentissage :** Oui Non

Si oui, le/lesquels :

.....

.....

→ Merci de joindre les justificatifs rédigés par les professionnels de la santé : bilan orthophonique datant de moins d'un an, etc.

N.B. : Justificatifs obligatoires pour une éventuelle demande d'aménagement d'examen auprès du Rectorat.

• **Situation de handicap** (Reconnaissance en Qualité de Travailleur en situation de Handicap fourni par la MDPH ou MDA) :

Oui Non Demande en cours

Si oui, type de handicap :

.....

.....

→ Merci de joindre la RQTH (Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé)

• **P.A.P. (Projet d'Accueil Personnalisé) :** De moins de 1 an Oui Non
 Est envisagé pour cette année Oui Non

→ **Si vous avez coché « oui » à un ou plusieurs points cités dans ce paragraphe, merci de prendre RDV avec notre référente Handicap : Mme BENGUEREL ou Mme RODRIGUES .**

RENSEIGNEMENTS FAMILLE

PARENT 1

Nom :

Nom de jeune fille:

Prénom :

Adresse (si différente de celle de l'élève) :
.....
.....

Téléphone domicile :

Portable :

E-mail :

Profession :

Entreprise :

Ville :

Téléphone professionnel :

• **Représentant légal (Autorité décisionnelle détenue par) :**

- Les parents La mère seulement
 Foyer Famille d'accueil

• **Situation des parents :**

- Mariés Vie maritale / Pacsés Célibataire
 Divorcés Séparés Veuf / veuve

Autres informations :

PARENT 2

Nom :

Nom de jeune fille :

Prénom :

Adresse (si différente de celle de l'élève) :
.....
.....

Téléphone domicile :

Portable :

E-mail :

Profession :

Entreprise :

Ville :

Téléphone professionnel :

- Le père seulement Majeur autonome
 A.S.E. Autre :

AUTRES INTERLOCUTEURS

- Educateur Famille d'accueil
 Assistante sociale ASE (Aide Sociale à l'Enfance)
 Foyer / Organisme d'accueil Autre :

Nom de l'organisme :

Nom :

Prénom :

Adresse :

Téléphone professionnel :

Portable :

E-mail :

- Educateur Famille d'accueil
 Assistante sociale ASE (Aide Sociale à l'Enfance)
 Foyer / Organisme d'accueil Autre :

Nom de l'organisme :

Nom :

Prénom :

Adresse :

Téléphone professionnel :

Portable :

E-mail :

AUTORISATIONS DIVERSES

• **Droit à l'image :**

Je soussigné(e)

Responsable légal de l'élève

Autorise

N'autorise pas

l'établissement, dans le cadre des activités liées à la formation, à :

- photographier, filmer et publier l'image ou la vidéo de l'élève dans un journal ou magazine de l'école, sur un support vidéonumérique, sur le site internet et la page Facebook officielle de l'établissement ;
- divulguer le nom et prénom de l'élève sur les réseaux sociaux officiels de l'établissement, sur la liste des résultats aux examens et/ou jury finaux ;
- utiliser l'image de l'élève pour la promotion de l'établissement et pour toutes ses productions sur les différents supports de communication connus ou à venir ;
- faire participer l'élève à l'enregistrement d'émissions télévisées lorsque ces occasions se présentent.

• **Sorties de classe anticipées :**

En cas d'absence d'un formateur, de modification de planning ou de la fermeture exceptionnelle de l'établissement, l'élève

Est autorisé(e)

N'est pas autorisé(e)

à quitter l'établissement avant l'heure initialement prévue de la fin des cours.

• **Transport lié aux activités scolaires et périscolaires :**

Les responsables de l'établissement

Sont autorisés

Ne sont pas autorisés

à transporter ou faire transporter l'élève dans le cadre des activités organisées.

Signature du représentant légal de l'élève :

SIGNATURES / ENGAGEMENTS

Merci de cocher les cases suivantes pour confirmer vos engagements :

- Je déclare sur l'honneur l'exactitude des renseignements indiqués sur ce formulaire, et atteste avoir pris connaissance des informations qu'il contient.
- J'ai bien noté que ce dossier doit parvenir complet à l'établissement, et en cas de désistement, celui-ci sera détruit et ne pourra pas être récupéré.
- J'atteste avoir pris connaissance du règlement intérieur et de la charte informatique.
- Je m'engage à payer l'intégralité des frais liés à cette formation conformément aux conditions stipulées dans le contrat financier.
NB : Si la formation se déroule sur plusieurs années, le montant de ces frais est révisé chaque année par le conseil d'administration.
- J'accepte que mes données personnelles soient collectées et traitées dans les conditions et modalités relatives à la Politique de Gestion et de Protection des Données.
NB : La « Politique de gestion des données personnelles et respect de la vie privée » a pour but d'informer les candidats de l'utilisation que l'organisme de formation fait de leurs données personnelles, dans le respect de la législation française et européenne applicable, notamment de la Loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés (« Loi Informatique et Libertés ») et du Règlement (UE) 2016/679 du Parlement Européen relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données personnelles à caractère personnel et à la libre circulation de ces données personnelles.
- Je confirme l'inscription au sein de l'établissement et adhère de ce fait à l'Association de la Maison Familiale conformément à ses statuts.

Fait à :

Le :

Signatures précédées de la mention manuscrite « Lu et approuvé » :

Elève

Représentant légal

Merci de vérifier que votre dossier est bien complet

Votre inscription est conditionnée par la restitution d'un dossier complet (informations complétées et documents demandés fournis).

INSCRIPTION RENTRÉE SCOLAIRE 2025

Madame, Monsieur,

Veillez trouver ci-joint le dossier d'inscription pour la rentrée scolaire 2025 au sein de notre organisme de formation.

Ce dossier est à compléter dans son intégralité par vos soins et à retourner à l'établissement avec tous les documents indiqués dans la liste au verso.

Seul un dossier complet (informations et documents) permettra la validation de l'inscription dans la formation souhaitée.

L'ensemble de ces documents peut être transmis par voie postale ou déposé dans la boîte aux lettres de l'établissement.

Dans le cas d'une situation que vous jugez particulière, vous êtes priés de prendre rendez-vous pour la remise du dossier en mains propres.

Ce dossier est à nous retourner **au plus tard le vendredi 28 mai 2025.**

Merci de n'expédier aucun recommandé durant les congés d'été (du 18 juillet au 25 août 2025). Nous ne pourrons les réceptionner.

Si la formation souhaitée est en apprentissage, nous vous rappelons que **votre inscription ne sera définitive qu'après signature d'un contrat d'apprentissage ou signature du projet de contrat d'apprentissage** (document joint à votre dossier d'inscription).

Nous restons à votre disposition pour vous apporter tout complément d'informations, et vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Louis MANCIER
Directeur



DOCUMENTS À FOURNIR

Documents à fournir impérativement :

- Dossier d'inscription correctement renseigné et signé.
- 3 photos d'identité récentes (à coller sur le formulaire d'inscription, la fiche sanitaire, la fiche internat, ...).
- Photocopie recto/verso de la carte nationale d'identité en cours de validité (à défaut passeport, livret de famille ou titre de séjour).
- Photocopie de l'attestation de recensement (concerne les jeunes de 16 à 18 ans de nationalité française, ce document est à retirer à la Mairie de votre commune),
Ou Photocopie du certificat de participation à la « Journée Défense et Citoyenneté » (concerne les jeunes de 18 ans et plus ayant participé à cette journée. Ce document est à retirer au Bureau du Service National).
- Charte informatique signée.
- 1 carnet de 12 timbres (tarif lettre jusqu'à 20 grammes – *seulement pour les nouveaux arrivants*).

-
- Photocopie de l'attestation de droit de la Sécurité Sociale ou de la MSA
 - Fiche sanitaire / Autorisation de transport complétée et signée.
 - Fiche internat complétée et signée.

-
- Assurance scolaire pour les élèves ou de responsabilité civile pour les apprentis pour l'année 2024/2025.
 - 3 Derniers bulletins scolaires
 - Photocopie du dernier diplôme obtenu ou relevé de notes de l'examen (CFG, DNB, CAP, BEP, BAC...).

-
- Contrat financier complété et signé avec la fiche de prélèvement SEPA.
 - RIB du jeune pour aide de la région
 - RIB
 - Chèque de caution de 500€, non encaissé, à l'ordre de CFA MFR Moulin de la Planche.
 - Chèque de caution de 150€, non encaissé, à l'ordre de CFA MFR Moulin de la Planche. Sauf si désistement pour les frais d'inscription

-
- Projet de contrat d'apprentissage signé par l'employeur dès que celui-ci sera trouvé.
 - Photocopie du précédent contrat d'apprentissage, si existant.

Attention : Toute photocopie demandée au secrétariat de la MFR sera facturée 0,20€ l'unité.

Dossier à déposer ou à retourner par courrier à la MFR

Avant tout envoi, merci de vérifier que tous les formulaires sont complétés et signés, et que tous les documents demandés sont rassemblés.

TOUT DOSSIER INCOMPLET NE SERA PAS EXAMINÉ ET L'INSCRIPTION NE SERA PAS VALIDÉE

FOURNITURES SCOLAIRES

L'établissement ne fournit pas le matériel scolaire. En conséquence, l'apprenant doit se munir du matériel suivant et veiller à l'avoir à chaque session de formation.

MATÉRIEL SCOLAIRE demandé à l'ensemble des apprenants :

Dans un sac de cours :

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> 1 trousse constituée de : | <input type="checkbox"/> Colle |
| <input type="checkbox"/> Stylos (bleu, noir, rouge, vert) | <input type="checkbox"/> Ciseaux |
| <input type="checkbox"/> Correcteur | <input type="checkbox"/> Équerre |
| <input type="checkbox"/> Surligneurs | <input type="checkbox"/> Compas |
| <input type="checkbox"/> Crayons à papier ou porte-mine | <input type="checkbox"/> Rapporteur |
| <input type="checkbox"/> Taille-crayon | <input type="checkbox"/> Calculatrice (collège ou scientifique) |
| <input type="checkbox"/> Gomme | <input type="checkbox"/> Feutres de couleur |
| <input type="checkbox"/> Règle | <input type="checkbox"/> Crayons de couleur |

Autres fournitures :

- 2 classeurs A4 à levier 2 anneaux (dos large : 7 cm)
- 2 jeux de 12 intercalaires
- Feuilles simples et doubles (A4) perforées
- Pochettes perforées plastifiées A4
- Cahier de brouillon
- Clé USB
- Calculatrice (type collège – CASIO)

Tenue de sport réservée à l'E.P.S. :

- Paire de baskets ou tennis utilisables uniquement en sport
- Short ou bas de survêtement
- Tee-shirt

TENUE PROFESSIONNELLE / TRAVAUX PRATIQUES (étiquetée au nom du jeune) :

Pour les classes de **CAP Cuisine, Pâtisserie et Restauration** une tenue, une mallette et un livre sont à commander. Voir document fournit en annexe.

NÉCESSAIRE DEMANDÉ POUR LES INTERNES :

- 1 drap housse pour lit de 90 cm x 190 cm
- 1 housse de couette (200 x 140 cm)
- 1 taie d'oreiller (standard : 65 x 65 cm)
- 1 trousse de toilette complète et du linge de rechange
- Couvertures
- Oreillers

INFORMATIONS UTILES

◆ LES HORAIRES DES COURS

- Lundi : 09h25 – 12h30 / 13h30 – 17h30
- Mardi au jeudi : 08h30 – 12h30 / 13h30 – 17h30
- Vendredi : 08h30 – 12h30

◆ LES HORAIRES D'OUVERTURE DE L'ADMINISTRATION

➤ ASSISTANTE ADMINISTRATIVE ET COMPTABLE

RÉFÉRENTE HANDICAP :

Du lundi au jeudi : 08h15 – 12h30 / 13h30 – 17h30
et vendredi : 08h15 – 12h30 / 13h30 – 15h00

Téléphone : 01.64.94.58.98

Mail : secretariat@cfa-moulindeplanchefr

Madame Mabout BENGUEREL

Mail : mahaboubat.bourhane@mfr.asso.fr

Portable : 07 59 64 73 22

Madame Mélisande RODRIGUES

Mail : melisande.rodriques@mfr.asso.fr

Portable : 07 81 33 02 80

➤ DIRECTEUR:

Du lundi au jeudi : 08h15 – 12h00 / 13h30 – 17h30
et vendredi : 09h00 – 12h00 / 13h30 – 15h30

Monsieur Louis MANCIER

Portable : 07 68 71 79 18

Mail : louis.mancier@mfr.asso.fr

➤ RESPONSABLE DE LA VIE RÉSIDENNELLE

Du lundi au jeudi : 13h30 – 17h00

Monsieur Abdelhakim MENZOU

Mail : abdelhakim.menzou@mfr.asso.fr

➤ RESPONSABLE PEDAGOGIQUE

Du lundi au jeudi : 08h15 – 12h30 / 13h30 – 17h30
et vendredi : 08h15 – 12h30 / 13h30 – 15h00

Madame Sandra DA MOTA

Portable : 07 69 49 61 49

Mail : sandra.da-mota@mfr.asso.fr

◆ LES HORAIRES DE BUS

1. **Le matin** : Gare d'Etampes ⇄⇄⇄ – Arrêt « CFA Ormoy-la-Rivière »
2. **Le soir** : CFA Ormoy-la-Rivière » ⇄⇄⇄ – Arrêt « Gare d'Etampes »

Pour plus d'informations, consulter les horaires sur <https://me-deplacer.iledefrance-mobilites.fr/fiches-horaires/bus/line%3AIDFM%3AC02431?direction=1&line=line%3AIDFM%3AC02431%7C%7C4404%7CBus%7C&transporter>

◆ Le N° INE – Identifiant National Élève

Vous trouverez ce numéro sur une convocation à un examen, un relevé de notes d'examen, un certificat de fin de scolarité et parfois un bulletin de note. Il est appelé également N° BEA.

Le numéro BEA, dont le nom vient du logiciel « Base élèves académique », est un numéro national délivré à chaque élève dès son inscription en petite section de maternelle en France et sera le même jusqu'en Terminale. Il permet d'identifier individuellement chaque élève scolarisé dans l'enseignement élémentaire et secondaire. Il est présent sur chaque fiche élève des bases académiques SIECLE (pour le secondaire) et ONDE (pour la maternelle et le primaire).

En 2012 est créé un répertoire national des identifiants élèves (RNIE) dans le but de fixer un identifiant national des étudiants unique national. Celui-ci aura le même nombre de caractères que le numéro BEA mais sa composition sera différente.

L'INE signifie "Identifiant National Elève".

Ce numéro est composé de neuf chiffres et deux lettres depuis la rentrée 2018 (auparavant, il comportait dix chiffres et une lettre).

Dans le cas où vous ne trouvez pas votre N° INE, il faut vous renseigner auprès de votre établissement d'origine.



FICHE SANITAIRE AUTORISATION TRANSPORT SECOURS

Nom et prénom :
Date de naissance : ___ / ___ / _____ Âge Nationalité : Française Autre :
Adresse :
Code postal : Ville :
Téléphone : Sexe : Homme Femme

PERSONNES À CONTACTER EN CAS D'URGENCE

Ordre de priorité	Nom et Prénom	Lien avec l'apprenant	Téléphone portable	Téléphone domicile	Téléphone professionnel
1					
2					
3					

N° de Sécurité Sociale des parents (si l'apprenant ≤ 16 ans) : N° de Sécurité Sociale de l'apprenant (si ≥ 16 ans) :
Adresse du centre de Sécurité Sociale : Mutuelle (Cie et n°) :
Adresse :
N° de téléphone : N° de téléphone :

MÉDECIN TRAITANT

Nom :
Adresse :
Code postal : Ville :
Téléphone :

ANTÉCÉDENTS MÉDICAUX

• L'apprenant suit-il un traitement médical régulier ? : Oui Non
Si oui, préciser :
• L'apprenant est-il allergique ? : Oui Non
Si oui : Alimentaires Médicamenteuses Piqûres d'insectes Autre :
Préciser la cause de l'allergie et la conduite à tenir (si automédication, le signaler) :

- **L'apprenant souffre-t-il des maux suivants ?** : Épilepsie Diabète Asthme Cardiopathie Rhumatisme articulaire aigu
 Hyperactivité Migraines Eczéma Autre :

Si oui, préciser :

Y a-t-il un médicament à administrer en cas d'urgence ? : Oui Non Lequel ?

→ *Si vous avez des antécédents médicaux, merci de joindre une ordonnance récente avec la conduite à tenir et les médicaments correspondants (boîtes de médicaments dans leur emballage d'origine marqué au nom du jeune). Aucun médicament ne pourra être pris sans ordonnance.*

- **L'apprenant a-t-il déjà eu les maladies suivantes** : Coqueluche Oreillons Roséole Rougeole Rubéole
 Scarlatine Varicelle Méningite Autre :

- **L'apprenant a-t-il un Plan d'Accompagnement Personnalisé (PAI)** : Oui (à fournir avec la présente fiche) Non

ACCIDENT

En cas d'accident, l'établissement prévient rapidement la famille. S'il y a urgence, l'apprenant accidenté ou malade est orienté et transporté par les services de secours d'urgence vers l'hôpital le mieux adapté. **Le jeune mineur ne peut sortir de l'hôpital qu'accompagné de sa famille.**

En cas d'accident ou de maladie survenant à un(e) apprenti(e) pendant sa présence obligatoire en cours, l'établissement prévient directement son employeur ainsi que son responsable légal. De même, tout accident sur le temps de formation est déclaré en accident de travail.

• Autorisation de prise en charge :

Je soussigné(e), M./Mme
 , responsable légal de l'apprenant
 , atteste être informé(e) qu'en cas de nécessité relative à l'état de santé de mon enfant mineur, l'établissement prendra toutes les dispositions visant à provoquer l'intervention des secours médicalisés, lesquels procéderont de la manière qui leur semblera la plus appropriée ; je suis informé(e) en outre que si l'urgence de la situation l'exige, le corps médical est autorisé de par la loi à apporter à mon enfant tous les soins nécessaires, y compris intervention chirurgicale le cas échéant, et ce même en cas d'impossibilité de me joindre. Je suis informé(e) que mon enfant mineur ne pourra sortir de l'hôpital qu'accompagné de sa famille, l'établissement étant déchargé de cette responsabilité quel que soit le régime de l'apprenant (interne ou demi-pensionnaire).

J'autorise donc le directeur ou le personnel de l'établissement, à :
 - prendre toutes les dispositions en cas d'accident ou de maladie,
 - faire transporter mon enfant vers le centre de soins le mieux adapté.

Fait à :
 Le :

Signature du responsable légal
 précédée de la mention manuscrite « Lu et approuvé » :

.....

Responsable légal

Nom – Prénom :
 Téléphone portable :
 Téléphone fixe :
 Téléphone travail :

Employeur (si contrat d'apprentissage)

Entreprise :
 Nom – Prénom :
 Téléphone fixe :
 Téléphone portable :

→ *L'établissement se dégage de toute responsabilité si les numéros de téléphone sont modifiés sans qu'il en soit fait état au service administratif.*

INFORMATIONS MÉDICALES

• Médicaments :

La législation scolaire concernant les soins à apporter à un apprenant nous impose de n'administrer aucun médicament lorsqu'il n'y a pas d'infirmière scolaire (cas de la MFR). Toutefois, une liste de médicaments de base est susceptible d'être utilisée, en cas d'urgence et sous couvert d'une autorisation du SAMU.

Médicaments pouvant être administrés au jeune. Cette feuille doit être obligatoirement signée , sinon nous ne pourrions donner aucun médicament à votre enfant.	
Sous couvert d'une autorisation du SAMU	Trousse de bobologie
<input type="checkbox"/> Paracétamol	<input type="checkbox"/> Biseptine
<input type="checkbox"/> Spasfon Iyoc	<input type="checkbox"/> Sérum physiologique
<input type="checkbox"/> Solupred 20 mg	<input type="checkbox"/> Biafine pommade
<input type="checkbox"/> Motilium	<input type="checkbox"/> Hémoclar pommade
<input type="checkbox"/> Ventoline Spray	<input type="checkbox"/> Vaseline pommade
	<input type="checkbox"/> Apaisyl gel
	<input type="checkbox"/> Spray froid

Fait à :

Le :

L'apprenant : peut recevoir les éléments cochés.

Signature du responsable légal

précédée de la mention manuscrite « Lu et approuvé » :

En cas de changement au cours de la formation ;
Merci de bien vouloir en avvertir le secrétariat et/ou M MENZOU (abdelhakim.menzou@mfr.asso.fr).

FICHE INTERNAT

À remplir seulement si l'apprenant est interne

Nom et prénom de l'élève / l'apprenti(e) :

Classe :

Date de naissance : __/__/____ Âge : Nationalité : Française Autre :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone : Sexe : Homme Femme

• Hobbies ou centres d'intérêt (sport, musique, activité manuelle ou autre) :

• Éléments importants à porter à la connaissance de la responsable de la vie résidentielle :

.....

.....

AUTORISATION DE TRANSPORT LIÉ AUX ACTIVITÉS DE L'INTERNAT

J'autorise les responsables de l'établissement MFR Moulin de la Planche à transporter ou faire transporter l'apprenant ci-dessus désigné dans le cadre des activités organisées par la vie résidentielle durant l'ensemble du cycle de formation.

Fait à :

Le :

Signature du responsable légal précédée de la mention
manuscrite « Lu et approuvé » :

CHARTRE INFORMATIQUE ET INTERNET

Cette charte s'inscrit dans le cadre des lois en vigueur. Elle apporte des précisions au règlement intérieur.

1) **CONDITIONS D'ACCES**

L'accès à un ordinateur du réseau est soumis à l'acceptation de la présente charte par l'élève / l'apprenti(e).

2) **REGLES PARTICULIERES**

Les élèves / apprentis(es) devront tout au long de l'année utiliser le même poste. Ils devront vérifier son état avant de le démarrer et renseigner le cahier de suivi.

3) **RESPONSABILITES**

Chaque utilisateur s'engage à respecter :

⇒ **Les autres**

- Ne jamais ouvrir, modifier ou effacer les fichiers d'autrui.
- Utiliser un langage correct dans ses messages et les signer de son nom.
- Respecter les consignes des enseignants.

⇒ **La propriété intellectuelle et artistique**

Sont interdits et pénalement sanctionnés la reproduction et la diffusion d'extraits musicaux, littéraires ou photographiques en violation des droits de l'auteur ou de toute autre personne titulaire de ces droits, la copie de logiciels commerciaux, la contrefaçon.

⇒ **Le matériel**

- Ne pas endommager le matériel (y compris les tapis de souris).
- Ne pas retirer les clés USB sans avoir fermé l'application.
- Ne pas modifier la configuration du système, les répertoires, les fichiers du disque dur, et les icônes du bureau.
- Laisser le temps à l'ordinateur de démarrer entièrement.
- Quitter correctement la session de travail à la fin d'un cours.
- Ranger correctement son poste de travail (chaise, clavier, souris) et mettre les brouillons à la corbeille.
- Ne pas débrancher le matériel sans autorisation. Ne pas le déplacer.
- Ne pas manger ni boire dans les salles informatiques. Ne pas courir.

⇒ **Les valeurs humaines et sociales**

- Ne pas charger à l'écran, ni créer, ni publier des documents à caractère raciste, extrémiste, violent ou pornographique.
- Ne pas utiliser le système dans le but de vendre ou de distribuer des substances et des objets illégaux.
- Ne pas utiliser de jeux et programmes non demandés par le formateur.

4) **REGLES PARTICULIERES LIEES A L'UTILISATION D'INTERNET**

Toute utilisation d'internet s'effectue dans le cadre d'objectifs pédagogiques ou du projet personnel de l'apprenant. L'accès à une messagerie à la CFA Moulin de la Planche doit répondre à un projet pédagogique. Il est interdit d'utiliser les « chats ».

La création et la consultation de weblog (blog) et des réseaux sociaux en général sont interdites.

5) **SANCTIONS**

Le non-respect des principes de cette charte pourra donner lieu à une limitation ou à une suppression de l'accès au réseau de l'établissement et aux sanctions disciplinaires prévues dans le règlement intérieur.

Nous attirons votre attention sur le fait que le serveur pédagogique surveille en permanence le réseau et les connexions internet.

De plus, les formateurs utilisent un logiciel de surveillance instantané : ITALC

LE RESPONSABLE INFORMATIQUE PEUT ACCEDER À TOUT MOMENT AUX DOSSIERS ET FICHIERS DES ÉLÈVES / APPRENTI(ES) AINSI QU'AUX ECHANGES EN LIGNE ET SITES WEB CONSULTÉS

Nom et prénom de l'élève / apprenti(e) :

Signature du de l'élève / apprenti(e) :

POLITIQUE DE GESTION ET DE PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES À L'ÉGARD DES PERSONNES PHYSIQUES TIERCES

I – PRINCIPE GÉNÉRALE

La MFR est un organisme associatif (à but non lucratif) et ne vend aucun fichier à qui que ce soit.

II – PROSPECTS

Les données personnelles transmises par les prospects sur les fiches de renseignement sont transcrites sous forme numérique dans la plateforme de gestion élèves (i-MFR) tenus par la MFR, et existant uniquement à la MFR (pas de plateforme extérieure). Ces données sont stockées sur le serveur informatique de la MFR, et accessibles uniquement par le service administratif et la direction de la MFR. Les fiches de renseignement papier sont stockées dans des classeurs au secrétariat, accessibles uniquement par le service administratif et la direction de la MFR.

Tous ces fichiers, papier ou informatiques, sont conservés jusqu'à l'inscription de la personne dans une formation de la MFR, puis classés dans le dossier élève. En cas de non inscription confirmée par l'intéressé(e), ils sont conservés trois mois puis détruits, qu'il s'agisse de fichiers informatiques ou de documents papier.

III – DOSSIERS DE DEMANDE D'INSCRIPTION EN FORMATION

Les données personnelles transmises par les familles, les élèves, les apprentis ou les stagiaires sur les dossiers d'inscription à une formation (coordonnées : noms, adresses, numéros de téléphones, adresses électroniques, situation familiale des responsables légaux, profession des responsables légaux, fratrie, numéros INE, situations médicales spécifiques, régime d'assurance sociale, numéro de sécurité sociale, IBAN, ...) sont collectées uniquement aux fins de traitement des dossiers dans les différents cadres réglementaires.

Elles sont transmises aux administrations régissant les différents parcours de formation, diplômes et certifications en fonction des besoins, sur la base des indications desdites administrations.

La MFR ne collecte pas d'information dont elle n'a pas l'utilité.

Ces données sont stockées sous forme papier dans le dossier papier de l'élève, de l'apprenti ou du stagiaire. Les données personnelles collectées sont transcrites sous forme numérique dans la plateforme de gestion élèves (i-MFR), ou encore, pour certaines d'entre elles (identité, numéro INE) sur les plateformes d'enregistrement officiel des notes, des inscriptions aux examens et/ou d'orientation (Fregata, Cyclades, Parcoursup, Affelnet,...). Les responsables de ces plateformes ont leur propre politique de sécurisation des données.

Les données personnelles stockées sous forme papier sont protégées de la façon suivante : accès limité au personnel administratif, au personnel pédagogique et à la direction de la MFR, à l'exclusion de tout autre accédant.

Les données stockées sur le serveur de la MFR sont accessibles uniquement au personnel administratif, au personnel pédagogique et à la direction de la MFR.

Les données stockées sur les plateformes sont accessibles et modifiables uniquement par le service administratif et la direction de la MFR, et accessibles uniquement pour consultation par l'équipe pédagogique.

Les dossiers papier des élèves et des apprentis sont détruits la 11^{ème} année après la sortie de formation des personnes considérées.

IV – DOSSIERS DE BOURSES

Les données personnelles collectées pour établir les demandes de bourses (coordonnées, composition de la famille, situation familiale, IBAN, avis d'imposition, justificatifs du dossier) sont stockées sous forme papier dans un classeur dédié jusqu'à la transmission desdits dossiers aux services compétents de l'État.

Les données nécessaires au recalcul, le cas échéant, de la convention financière de chaque famille sont transcrites sous forme numérique sur le serveur informatique de la MFR et sur la plateforme i-MFR. Seul le secrétariat, la comptabilité et la direction ont accès à ces données.

V – DOSSIERS SCOLAIRES

Le dossier scolaire de chaque personne en formation est un dossier papier. Il n'est pas numérisé à la MFR. Il est stocké avec le dossier de l'élève ou de l'apprenti. Aucune de ses données n'est transcrite sur un logiciel ou une plateforme, à l'exception des données que les responsables légaux de cette personne en formation auraient omis d'indiquer sur la demande d'inscription.

Le dossier scolaire est mis à disposition de l'apprenant en fin de formation s'il ne poursuit pas ses études, ou expédié à l'établissement où l'apprenant poursuit ses études le cas échéant.

VI – LISTES D'ÉLÈVES ANNÉE PAR ANNÉE

Les listes d'élèves année scolaire par année scolaire sont élaborées uniquement sous forme numérique et conservées indéfiniment.

VII – DONNÉES COMPTABLES, FINANCIÈRES ET BANCAIRES

Ces données sont stockées sous forme papier dans le dossier papier de l'élève ou de l'apprenti. Les données personnelles collectées sont transcrites sous forme numérique dans la plateforme de gestion élèves (i-MFR), ou encore, pour certaines d'entre elles sur un logiciel dont la comptabilité à l'exclusivité. Les données stockées sur les plateformes sont accessibles et modifiables uniquement par le service comptabilité et la direction de la MFR.

Les livres comptables de la MFR contiennent des données sur des sommes échangées avec les familles ou dues par celles-ci, par des stagiaires ou par des apprentis. Ces données sont conservées informatiquement sur le serveur de la MFR et uniquement accessibles par le cabinet comptable, par la comptabilité et par la direction de la MFR. Lorsque les créances sont soldées par les débiteurs, les informations concernant ceux-ci sortent automatiquement des livres comptables.

Les IBAN confiés à la MFR par les familles lors de l'inscription de leur enfant ou par les personnes adultes qui s'inscrivent elles-mêmes en formation sont transmis à nos banques dans le cadre exclusif des procédures de prélèvement bancaire, celui-ci devant au préalable avoir été autorisé par le titulaire du compte concerné. Aucune autre utilisation n'en est faite.

Les comptes détaillés de la MFR sont conservés 10 ans.

VIII – CONTENTIEUX CLIENTS

Quand il existe un contentieux avec un client, les données personnelles de celui-ci sont numérisées et accessibles par le cabinet comptable, le service comptable, la direction, le/la trésorier/e, le/la président/e, et le cas échéant au cabinet de recouvrement dans la mesure où il est fait appel à ses services.

Ces données sont conservées en tant que de besoin, et apparaissent dans les livres comptables (montants) et dans les dossiers de contentieux (coordonnées, objet de la créance, historique des règlements, échanges de courriers, etc.). Les livres comptables sont stockés sous forme informatique sur le serveur de la MFR, accessibles uniquement par le cabinet comptable, la comptabilité et la direction de la MFR.

Les données disparaissent naturellement des livres comptables au règlement de la créance, ou en cas d'abandon de créance (admission en non-valeur, arrêt des procédures de recouvrement, etc.). Les dossiers contentieux sont détruits la 5^{ème} année après la fin de la procédure de recouvrement.

Les données restent en possession de la MFR tant que la créance n'est pas réglée ou que les procédures de recouvrement sont en cours.

VIII – DROIT D'ACCÈS ET DE RECTIFICATION

Toute personne ayant fourni à la MFR des données la concernant ou concernant un(e) de ses ayant-droit bénéficie auprès de la MFR d'un droit d'accès à ces données sur simple demande de sa part. Elle bénéficie également d'un droit de rectification dans la mesure où elle constaterait des erreurs ou des inexactitudes. Dans la mesure où les erreurs ou inexactitudes sont avérées, la MFR lui apportera la preuve des rectifications demandées.

PROJET DE STAGE

ENGAGEMENT DE L'ENTREPRISE D'ACCUEIL EN STAGE

Dénomination de l'entreprise :

Numéro d'immatriculation SIREN ou SIRET :

Nom de l'assurance et N° de contrat :

Nom et prénom du responsable :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone(s) : ___ / ___ / ___ / ___ / ___ | ___ / ___ / ___ / ___ / ___

Email :

Nom de la structure d'accueil (si différent)

Adresse de la structure d'accueil (si différent)

Nom et prénom du maître de stage (si différent)

Téléphone(s) : ___ / ___ / ___ / ___ / ___ | ___ / ___ / ___ / ___ / ___

Email :

Période du stage : du ___ / ___ / _____ **au** ___ / ___ / _____

3^{ème} DECOUVERTE ET ORIENTATION

14 ans : 32h/semaine ♦ 15 ans et + : 35h/semaine

Emploi du temps	Horaires matin	Horaires après-midi
Lundi		
Mardi		
Mercredi		
Jeudi		
Vendredi		

RENSEIGNEMENTS / L'ÉLÈVE

Nom et prénom :

Date de naissance : ___ / ___ / _____

Téléphone : ___ / ___ / ___ / ___ / ___

Email :

Nom et prénom du représentant légal :

Adresse :

Téléphone : ___ / ___ / ___ / ___ / ___

Email :

PROJET DE STAGE

ENGAGEMENT DE L'ENTREPRISE D'ACCUEIL EN STAGE

Dénomination de l'entreprise :

Numéro d'immatriculation SIREN ou SIRET :

Nom de l'assurance et N° de contrat :

Nom et prénom du responsable :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone(s) : ___ / ___ / ___ / ___ / ___ | ___ / ___ / ___ / ___ / ___

Email :

Nom de la structure d'accueil (si différent)

Adresse de la structure d'accueil (si différent)

Nom et prénom du maître de stage (si différent)

Téléphone(s) : ___ / ___ / ___ / ___ / ___ | ___ / ___ / ___ / ___ / ___

Email :

Période du stage : du ___ / ___ / _____ **au** ___ / ___ / _____

3^{ème} DECOUVERTE ET ORIENTATION

14 ans : 32h/semaine ♦ 15 ans et + : 35h/semaine

Emploi du temps	Horaires matin	Horaires après-midi
Lundi		
Mardi		
Mercredi		
Jeudi		
Vendredi		

RENSEIGNEMENTS / L'ÉLÈVE

Nom et prénom :

Date de naissance : ___ / ___ / _____

Téléphone : ___ / ___ / ___ / ___ / ___

Email :

Nom et prénom du représentant légal :

Adresse :

Téléphone : ___ / ___ / ___ / ___ / ___

Email :

TARIFS ANNUELS
2025 / 2026
Formations en alternance
APPRENTISSAGE

			Nombre de semaines de formation à la MFR	Coûts de formation pris en charge par les OPCO ou le CNFPT à partir de : €	Reste à charge des familles							
					Adhésion et frais d'inscription* €	Formation €	Demi - pension Restauration €	Internat (Pension complète)			Modalité de paiement 9 mensualités de sept. à mai (le 4 du mois)	
								TOTAL €	Restauration €	Hébergement €	D.P. €	Internat €
3ème	Formation complète (5 jours / semaine)	1 An	17	À partir de (5 888)	150	-	935,00	2 499,00	1 683,00	816,00	120,56	294,33
CAP Cuisine	Formation complète (5 jours / semaine)	1ère ou 2ème Année	12	À partir de (5 888)	150	-	660,00	1 764,00	1 188,00	576,00	90,00	212,67
	Formation aménagée (2 jours / semaine)	1 An	15	À partir de (5 888)	150	-	330,00	675,00	495,00	180,00	53,33	91,67
CAP Pâtissier	Formation complète (5 jours / semaine)	1ère ou 2ème Année	12	À partir de (6 342)	150	-	660,00	1 764,00	1 188,00	576,00	90,00	212,67
	Formation aménagée (2 jours / semaine)	1 An	15	À partir de (6 342)	150	-	330,00	675,00	495,00	180,00	53,33	91,67
CAP CSHCR COMMERCIALISATION ET SERVICES EN HÔTEL-CAFÉ-RESTAURANT DE COMMERCE	Formation complète (5 jours / semaine)	1ère ou 2ème Année	12	À partir de (6 687)	150	-	660,00	1 764,00	1 188,00	576,00	90,00	212,67
	Formation aménagée (2 jours / semaine)	1 An	15	À partir de (6 687)	150	-	330,00	675,00	495,00	180,00	53,33	91,67
CAP EPC POLYVALENT DE COMMERCE	Formation complète (5 jours / semaine)	1ère ou 2ème Année	12	À partir de (5 850)	150	-	660,00	1 764,00	1 188,00	576,00	90,00	212,67
	Formation aménagée (2 jours / semaine)	1 An	15	À partir de (5 850)	150	-	330,00	675,00	495,00	180,00	53,33	91,67
BAC PRO DU COMMERCE ET DE LA VENTE - Option A	Formation complète (5 jours / semaine)	Seconde	17	À partir de (6 913)	150	-	935,00	2 499,00	1 683,00	816,00	120,56	294,33
	Formation complète (5 jours / semaine)	Première	20	À partir de (7 520)	150	-	1 100,00	2 940,00	1 980,00	960,00	138,89	343,33
	Formation complète (5 jours / semaine)	Terminale	19	À partir de (6 913)	150	-	1 045,00	2 793,00	1 881,00	912,00	132,78	327,00
BTS MCO COMMERCIAL OPÉRATIONNEL	Formation complète (5 jours / semaine)	1ère Année	20	À partir de (6 750)	150	-	1 100,00	2 940,00	1 980,00	960,00	138,89	343,33
	Formation complète (5 jours / semaine)	2ème Année	19	À partir de (6 000)	150	-	1 045,00	2 793,00	1 881,00	912,00	132,78	327,00

* EN CAS DE DÉSISTEMENT LE CHÈQUE DE CAUTION SERA ENCAISSÉ POUR LES FRAIS D'INSCRIPTION

3^{ème} EA ENSEIGNEMENT AGRICOLE	CONTRAT FINANCIER	ANNÉE SCOLAIRE
SCOLAIRE		2025 / 2026

IDENTITÉ DE L'ÉLÈVE

NOM : PRÉNOM :

INSCRIPTION (début du cycle de formation) RÉINSCRIPTION (Année de formation complémentaire)

Classe : 3^{ème}

Cadre réservé à la comptabilité : 411 _ _ _ _ _

Régime : Interne Demi-pensionnaire

FRAIS DE FORMATION, DE DEMI-PENSION ou DE PENSION COMPLÈTE (RESTAURATION & HÉBERGEMENT)

Le montant annuel total des frais constitue un forfait pour l'année scolaire. Si l'élève s'inscrit en cours d'année scolaire, le montant de ces frais sera convenu d'un commun accord entre les parties sur la base d'un prorata temporis.

1. Frais de formation, de demi-pension ou de pension complète (Restauration & hébergement)

Les frais sont fixés, selon le régime de l'élève :

✓ **Demi-pensionnaire** : **1 085 €** (Adhésion : 150 €, Restauration : 935 €)

✓ **Interne** : **2 309 €** (Adhésion : 150 €, Restauration : 1 683 €, Hébergement : 816 €)

2. Modalités de paiement

✓ **Choix du règlement** : Prélèvement

Prise en charge par un organisme (nous fournir une attestation de l'organisme financier)

✓ **Fréquence du règlement** : **À l'année, soit 1 seule échéance** (en septembre)

↳ **Demi-pension : 935 €**

↳ **Internat : 2 499 €**

Au mois, soit 9 mensualités (le 05 du mois – de septembre à mai)

↳ **Demi-pension : 9 mensualités de 120.56 €**

↳ **Internat : 9 mensualités de 294.33 € (septembre)**

3. Caution

Un chèque de caution vous est demandé afin de garantir la bonne exécution du contrat financier, bien comme les frais d'adhésion.

Le montant de la caution est fixé à 500 euros.

Chèque N° : _____

Les frais d'adhésion (150€) ne sont pas remboursés.

Chèque N° : _____

Ce chèque sera détruit en fin d'année scolaire si celle-ci est soldée. Pour une restitution, merci d'en faire la demande.

En cas de dégât matériel ou d'impayés, ce chèque sera encaissé. Pour les frais d'adhésion le chèque sera restitué ou détruit après le paiement de la première échéance.

4. Défaut de paiement

À savoir, pour tout défaut de paiement :

- Une mensualité revenue impayée sera automatiquement représentée sous 5 jours.
- Les frais liés au rejet du prélèvement vous seront facturés et prélevés.
- **À partir du troisième impayé, le chèque de caution sera encaissé et l'élève ne sera plus accepté en formation jusqu'à régularisation des impayés.**

5. Annulation, résiliation du contrat

L'inscription est ferme et définitive par la remise à l'établissement du présent contrat financier dûment complété.

• Annulation, résiliation du présent engagement :

Le signataire de ce contrat financier peut décider de l'annulation ou de la résiliation de l'inscription, dans ce cas :

- Les frais d'adhésion (150€) ne sont pas remboursés.
- Toute semaine commencée est due en totalité.
- Toute résiliation de contrat doit être faite par courrier ou par mail (secretariat@cfa-moulindelaplanche.fr). La suspension des prélèvements sera effective un mois après la réception du courrier.

NB : Le changement de régime (Demi-pension / Internat) en cours d'année se fait sur demande écrite et ne pourra se produire qu'en début de semaine de la prochaine session de formation. Les frais de demi-pension ou de pension complète seront recalculés au prorata temporis.

• Annulation par l'établissement :

Lorsque l'effectif minimum de 14 élèves n'est pas atteint au plus tard quinze jours avant la date prévue de la rentrée scolaire pour la classe dans laquelle l'élève est inscrit(e), l'établissement peut être conduit à proposer au(x) signataire(s) une prestation de remplacement au moins équivalente ou à annuler l'inscription.

Dans ce dernier cas, l'intégralité des sommes perçues sera remboursée.

Conformément aux articles 1152 et 1231 du Code Civil, lorsque l'établissement ne sera pas ou plus en mesure de fournir sa prestation en cours d'année scolaire, les sommes correspondantes aux prestations non servies seront remboursées.

En cas de **renvoi** de l'élève, les sommes correspondantes aux prestations non servies seront remboursées ou non facturées.

6. Engagement

Je soussigné(e)

agissant en qualité de : Parent Responsable légal Autre : _____

déclare inscrire l'apprenti(e) désigné(e) ci-dessus auprès de l'établissement et m'engage à respecter les conditions du présent contrat.

Je m'engage à payer **par prélèvements** les frais liés à l'adhésion à l'association CFA MFR Moulin de la Planche, la demi-pension ou la pension complète (restauration et hébergement) de l'apprenti(e) désigné(e) ci-dessus à hauteur de €

Je reconnais m'exposer au **recouvrement des montants non réglés**, conformément à la réglementation en vigueur.

(En cas de dépôt de dossier au contentieux, majoration de la somme due de 35% correspondant aux frais demandés par le service de recouvrement).

Fait à :

Le :

Signatures précédées de la mention manuscrite « Lu et approuvé » :

Représentant légal

Directeur

PIÈCES À JOINDRE AU CONTRAT FINANCIER

- Chèque de caution de 500 €, à l'ordre de : MFR CFA Moulin de la Planche
- Chèque de caution de 150 €, à l'ordre de : MFR CFA Moulin de la Planche
- 1 RIB par responsable financier
- 1 formulaire SEPA renseigné et signé par responsable financier

MANDAT DE PRÉLÈVEMENT SEPA

Identifiant créancier SEPA :

Référence Unique du Mandat :
(Rempli par la MFR, ne rien indiquer ici)

Type de paiement : Paiement récurrent / répétitif

LE CRÉANCIER

CFA MFR MOULIN DE LA PLANCHE
45, route D'Artondu
91150 ORMOY-LA-RIVIERE

LE RESPONSABLE FINANCIER - 1 - TITULAIRE DU COMPTE BANCAIRE

NOM :

Prénom :

Adresse :

Téléphone fixe / Portable :

E-mail :

Coordonnées IBAN du compte débiteur :

FR _

Code BIC : _ _ _ _ _ _ _ _ _ _

Fait à :	Signature :
Le :	

LE RESPONSABLE FINANCIER - 2 - TITULAIRE DU COMPTE BANCAIRE

NOM :

Prénom :

Adresse :

Téléphone fixe / Portable :

E-mail :

Coordonnées IBAN du compte débiteur :

FR _

Code BIC : _ _ _ _ _ _ _ _ _ _

Fait à :	Signature :
Le :	